

Voix du Jura 20/01/2022

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole fait signer des cartes à l'adresse du Président de la République.

Le comité de défense des hôpitaux publics de Dole organisait samedi 15 janvier 2022 à proximité du marché couvert une opération pour inciter le public à signer une carte postale à l'attention du Président de la République. Ces cartes ont été éditées par un collectif unitaire national d'associations agissant pour la défense des hôpitaux et l'accès à la santé de toutes et tous.

Cette carte est une demande afin que le Président « **attribue d'urgence des financements supplémentaires pour notre système de soins et de protection sociale, pour former et embaucher des profes-**

sionnels-les, augmenter les salaires et ouvrir des lits et des structures correspondant aux besoins de la population ».

91 communes mobilisées

103 personnes ont signé une carte en indiquant leur nom, prénom, et adresse.

Elles seront adressées au Président de la République, accompagnées d'une lettre expliquant la situation spécifique sur le bassin dolois.

Le directeur de l'ARS vient de décider la fermeture de la chirurgie conventionnelle d'urgence et d'hospitalisation de l'hôpital Louis Pasteur en février 2022.

Chaque année la chirurgie conventionnelle traite 1 900 patientes et patients. Avec la fermeture de la chirurgie tous ces patients devront être dirigés sur le CHU de Besançon ce qui peut constituer une perte de chance pour les cas les plus urgents.

Les conseils municipaux de 91 communes du secteur, ainsi que le Conseil régional de Bourgogne-Franche Comté et le conseil de surveillance du centre hospitalier Louis Pasteur ont adopté une délibération pour le maintien de la chirurgie conventionnelle à Dole. « **Nous vous demandons solennellement, Monsieur le Président de la République, de ne pas**

faire une croix sur ces patients et notre territoire et de surseoir aux décisions prises par l'ARS en assurant le maintien de la chirurgie conventionnelle qui ne demande qu'à se développer sur notre hôpital. C'est le rôle du service public de répondre aux besoins de toutes et tous, en priorité de celles et ceux dont la vie est en danger. »

Le comité de défense organise une réunion avec les élus en mairie de Dole le 11 février pour faire le point sur l'avancement de ce dossier.

Jean-Luc Millet